Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 61 (1988)

Heft: 11-12

Artikel: Friches industrielles au Val-de-travers, connais pas!

Autor: Grandjean, Antoine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-128930

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FRICHES INDUSTRIELLES AU VAL-DE-TRAVERS, CONNAIS PAS!

Fleurier Watch C^ie.

Le Val-de-Travers connaît depuis les années 70 une crise économique grave qui a relancé le processus de dépeuplement. Ce processus, contre lequel se battent presque toutes les régions de montagne, a pris dans le cas qui nous intéresse des proportions alarmantes. Qu'on en juge plutôt: en 1910, cette région comptait 18 000 habitants alors que le recensement de 1980 montrait qu'il ne restait plus que 11 600 habitants. Les prévisions de l'époque faisaient craindre qu'en 1985 la population soit ramenée à moins de 11 000 âmes...

Heureusement, les efforts de promotion économique ont permis, si ce n'est d'inverser le mouvement, au moins de stopper pour l'instant cette perte de substance. Ainsi, depuis trois ans, la région a maintenu ses 11 600 habitants.

Le lien de causalité entre la perte d'emplois et le dépeuplement est tout particulièrement vérifié dans une région périphérique comme le Val-de-Travers, qui connaît au surplus des voies de communication difficiles avec le plateau. Nos efforts vont donc dans le sens d'une amélioration de l'attraction industrielle du district.

La perte d'emplois au Val-de-Travers a d'abord été le fait de la crise horlogère qui, dès 1974, a frappé l'arc jurassien. Par la suite, les débâcles d'entreprises telles Tornos, Metalex, ou plus récemment Dubied, ont mis à nu les faiblesses de notre tissu économique, où plus de 50% des emplois se trouvent dans le secteur secondaire, et plus précisément dans l'horlogerie et la mécanique.

Dans un premier temps, la fermeture de ces centres de production a passablement déséquilibré le marché des locaux industriels en offrant tout à coup des surfaces considérables. Pour les habitants de la région se profilait le spectre des usines désaffectées, car les bâtisses libérées par les entreprises qui cessaient leur activité ou qui fermaient leur centre de production au Val-de-Travers étaient en général peu engageantes.

Sur le plan architectural, les bâtiments de Tornos, Fleurier-Watch ou Metalex sont d'allure et de conception comparables. Très compartimentés, sur trois, voire quatre étages, sans accès pratique pour les marchandises de grandes dimensions, équipés de sols peu résistants aux grosses charges, ces bâtiments sont au surplus, en règle générale, dispersés dans les principales zones d'habitation de la région.

Ces constructions, de toute évidence, ne se prêtent guère à l'installation d'unités modernes de production, que ce soit dans le domaine de la mécanique (accès véritablement peu pratique, machines incompatibles avec les caractéristiques du bâtiment...) ou de la microélectronique et de la chimie (poussière, disposition des surfaces, etc.).

Ces vénérables bâtisses paraissaient condamnées à l'inutilité. Or, il n'en est rien. A l'heure actuelle, tous les bâtiments qui abritaient les entreprises citées plus haut ont trouvé une nouvelle affectation industrielle. Il est clair que le critère déterminant qui favorise une remise en service de ces usines est le montant souvent dérisoire du loyer et son corollaire, la possibilité de sélectionner les ateliers et d'affecter les nombreuses surfaces restantes à des occupations diverses (archivage, stock, bureaux de chefs d'atelier, locaux pour le personnel, etc.).

On peut distinguer deux formes d'occupation des bâtiments:

– l'occupation en bloc;
– l'occupation relais.

L'occupation en bloc est assez peu courante et signifie qu'une nouvelle entreprise se glisse dans la coquille abandonnée par la précédente. Au Val-de-Travers, et à notre connaissance, la nouvelle venue est à chaque fois une entreprise du même secteur industriel, ce qui est certainement la condition *sine qua non* de son adaptation aux conditions de production imposées par l'architecture de l'usine. Cela restreint dès lors considérablement les possibilités de réaffectation.

L'occupation relais est différente dans la mesure où un seul et même corps de bâtiment abrite plusieurs sociétés. Ces jeunes sociétés se partagent l'immeuble souvent par paliers et trouvent ainsi une souplesse locative qui leur permet de s'adapter rapidement et facilement aux poussées de croissance pas toujours prévisibles qui les secouent. Ainsi de nombreux locaux sont loués, mais pas ou peu utilisés, et serviront de réserve de surface le moment venu. Ces usines sont devenues un maillon indispensable du redéploiement industriel de notre région en offrant aux jeunes entreprises une infrastructure souvent provisoire suffisante pour un démarrage et ne nécessitant quasiment pas d'investissements.

Les deux types d'occupation décrits plus haut ont en commun une utilisation moins intensive des surfaces industrielles et, malgré les nombreux locaux désertés depuis 1974, le Val-de-Travers compte très peu de surfaces construites disponibles. C'est la raison pour laquelle la région s'est engagée, parallèlement aux mesures de promotion économique, dans un programme d'aménagement de zones industrielles particulièrement ambitieux et qui seul est à même d'attirer les unités de production modernes de PME de haute technologie, surtout si celles-ci sont étrangères.

Antoine Grandjean,
secrétaire régional du Val-de-Travers